

DEPARTEMENT DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET

CANTON DE
AUBERGENVILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél : 01 34 87 01 68

E.mail : mairie@gambais.fr

AVIS

BONS DE RENTRÉE SCOLAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe de la distribution des **bons de rentrée scolaire 2022/2023** d'un montant de 100 euros, délivrés aux enfants âgés de 3 ans à 20 ans (écolier, étudiant ou apprenti) et à prendre **exclusivement** en vêtements, chaussures et fournitures scolaires.

Conditions d'attribution selon les plafonds de ressources de l'année 2020 pris en compte par la Caf, qui se répartissent comme suit :

- 1 enfant : 25 370 €
- 2 enfants : 31 225 €
- 3 enfants : 37 080 € + 5 855 € par enfant supplémentaire

Si vous répondez à ces critères, merci de vous munir de votre **avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020**, de votre **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile de plus d'un an**, lors des permanences suivantes :

- Samedi 2 juillet 2022, de 10h à 12h
- Samedi 27 août 2022, de 10h à 12h

Aucune demande ne sera acceptée après ces dates.



Le 23 juin 2022

Raphaël NIVOIT
Maire de Gambais